## CORRESPONDANCE LYONNAISE.

Lyon, le 24 mars 1852.

M. le Rédacteur,

Si j'étais rentier, et si les capitaux de mes rentes fussent confiés au gouvernement, je serais peut-être dans le cas de débuter ici par une extrême mauvaise humeur, mais, comme je dois demander encore longtemps mon bien-être à l'activité d'une vie laborieuse, aux chances de quelques petites spéculations et à un travail incessant, je crois pouvoir vous parler impartialement de la mesure qui fait pousser des gémissements aux uns et chanter victoire aux autres. Tout bien réfléchi, je me sens incliner en faveur du décret du président de la république convertissant les rentes cinq pour cent à quatre et demi. Depuis un certain nombre d'années, le commerce et l'industrie languissent faute de confiance et de ressources. Beaucoup d'individus ayant force sacs de mille francs, ont chargé l'état de leur faire valoir tout cela, et l'état, qui a toujours besoin d'argent et qui n'a cessé de donner jusqu'à ce jour au moins cinq pour cent, s'en chargeait et s'imposait toujours de nouveaux millions de rente à payer. Le petit bourgeois bien égoïste était joyeux de tout cela, et, sans s'inquiéter si son argent placé ailleurs aurait pu contribuer à l'essor de l'industrie, il comptait bien toujours laisser ses fonds sous la protection spéciale du gouvernement. Aussi, quand a paru le décret, il y a eu force trèp gnements, force cris de rage, force menace contre le prince Louis-Napoléon. Pourtant je ne vois rien là qui doive surprendre. Il y a longtemps, quinze ans, au moins, qu'il en était question, et si cela n'a pas été fait sous le gouvernement de Louis-Philippe, c'est que le courage et le désintéressement ont manqué. J'admets bien que beaucoup de petits intérêts sont un peu froissés, que des artisans n'ayant pas d'assez gros capitaux pour s'aventurer dans quelque commandite, s'étaient tournés vers l'état et lui avaient confiés le fruit de leurs épargnes et de leurs sueurs, mais inventez donc la perfection dans ce monde, et tout ira bien. Cette perfection ne se trouvera jamais sur la terre; aussi, quelque bonne que soit la mesure prise, quelqu'efficace que soit le raisonnement, quelqu'élevée que soit l'amélioration, jamais on n'atteindra la perfection, la main de l'homme lasse toujours après elle je ne sais quelle impuissance dont Dieu a frappé tous ses actes.

Par la conversion des rentes, le gouvernement se fait une économie de 18 millions de francs environ, et quand un budjet est si lourd à digérer que le nôtre, je vous assure, Monsieur, que c'est un joli diminutif. Cette réduction sera plus tard une bonne raison pour que l'intérêt de l'argent soit moins élevé; les emprunts devant plus nécessités aux petits négociants aux petits propriétaires que des intérêts onéreux ruinent toujours. Une révolution complète paraît vouloir s'opérer dans les finances d'ici à peu de temps. Et certes, quoique je sois susceptible d'en être tout autant lésé qu'un autre, je ne m'en plaindrai pas. Le trafic fait avec l'argent m'a toujours été odieux, parce que presque toujours les prêteurs sont sortis des bornes de l'équité et de la raison. On attend prochainement un décret qui punira sévèrement tout individu dénoncé avoir prêté de l'argent quelle que soit la somme au-dessus de cinq pour cent. Tout homme raisonnable applaudira à ce décret.

Décidément, si le gouvernement tient parole, les droits d'octroi seront diminués de moitié. Tout le monde approuvera la chose, même les ivrognes. Louis-Napoléon ne dort pas souvent, il semble marcher de décret en décret, d'amélioration en amélioration; il semble avoir compris le besoin de la population, il semble constamment occupé du désir de rendre la France heureuse. D'abord, il la veut religieuse, et pour cela, je le loue et je l'admire. Il a compris que sans religion on ne peut rien, et que sans morale il est impossible de faire quelque chose de bien.

Ses partisans quand même, disent qu'il est l'ouvrage de Dieu et qu'il relevera la France au point de grandeur et de gloire d'où elle est tombée. Vous savez qu'il n'est pas l'homme de mon choix, mais, comme je vous l'ai dit, je m'incline devant lui et l'admire. Et si mon faible concours, si mon courage et mon énergique amour de tout ce qui est beau et bien pouvaient lui être de quelque utilité, je les lui prodiguerais. Je ne vous dirai pas qu'il est l'image de Dieu, mais je le connais comme l'instrument dont Dieu se sert pour ramener la France aux principes d'autorité, d'ordre moral et aux sentiments religieux. Il prépare les voies à cette révolution morale que j'appelle de tous mes vœux et qui rejaillira sur le monde entier. Et si nous ne pouvons pas nous passer de ce baptême de sang que tant de pronostiqueurs nous promettent, du moins, d'ici là, serons nous suffisamment d'accord, je l'espère, et convenablement unis pour opposer une digue à la fureur finale de la démagogie qui affirme, malgré son asservissement, que son régime n'est qu'effréné.

Je note ceci en passant, Monsieur, que tous les républicains honnêtes qui avaient semblé par leurs opinions donner gain de cause à l'émeute et faire cause commune avec l'anarchie, ont totalement rompu avec celle-ci aujourd'hui, s'ils ne sont pas partisans de Louis-Napoléon, au moins il ne lui sont nullement hostiles et approuvent tout ce qu'il fait de bien. Aussi notre président jouit-il d'un pouvoir qui ne lui est contesté que par les ennemis de tous les régimes et par quelques sectaires. Qu'il persévère donc sa marche avec courage et constance; que la justice et la vérité le soutiennent toujours et je mi garantis un règne de longue durée et une belle page dans l'histoire. Le budget de 1852 est adopté; les finances ne sont Louis Napoléon seuls, en ont fait tous les frais. Naguère, l'année dernière même, il ne fallut pas moins de trois ou quatre mois aux ex-législateurs pour le voter, et cela au milieu des trèp gnements et des cris. Cette année il n'en a pas été de même et tout ira bien.

Nous sommes sortis de l'impasse dans laquelle nous gémissions depuis longtemps; nous pouvons envisager l'avenir sous de plus riants auspices, nous pouvons nous lancer dans quelques projets, nous pouvons espérer des jours de paix et de bénédiction.

L'Université de France n'existe plus de fait. Les chaires de prétendue philosophie ont été supprimées comme étant des foyers d'irréligion et d'immoralité, au grand désespoir des partisans de jésuites, MM. Quinet Michelet, Canvin et compagnie. En attendant une complète réorganisation, la loi sur l'enseignement a subi de grandes modifications. D'abord, Louis-Napoléon voulait remettre entre les mains seules du clergé l'enseignement public. Mais de sages avis, de savants aperçus de la part des évêques ont détourné le Président a changer de résolution. Ç'aurait été une tâche immense, et trop onéreuse à la charge du clergé, devenant ainsi responsable de tout le bien qu'il n'aurait pu faire et de tout le mal qu'il n'aurait pu empêcher. Ce que le clergé a toujours demandé, c'est la liberté d'enseignement; il n'ira jamais au delà.

Au milieu de tous les décrets, de toutes les institutions nouvelles qui sortent chaque jour du palais des Tuileries, au milieu des commentaires de toute façon qui s'étendent à perte de vue, de graves pensées, de douloureux sentiments agitent tous les cœurs chrétiens. Si, parmi les institutions de ce monde où tout est fragile et à la merci du vent de l'impiété et de l'erreur, il existait une institution qui dût se croire à l'abri de la fureur des révolutionnaires, c'était bien certainement l'hospice des religieux du Mont St. Bernard. Cette institution, miracle de la charité chrétienne, qui avait traversé neuf siècles d'existence et qui avait vu bien des agitations, bien des révolutions expirer à ses pieds, devait tomber sous les coups des révolutionnaires radicaux que la Suisse a nourris dans son sein. Cet hospice qui, depuis sa fondation, n'avait cessé un seul instant d'être l'objet de la vénération du monde entier, qu'il édifiait par des miracles de dévouement, par les sacrifices du héroïsme chrétien, devait se voir mis à l'index par quelques cerveaux brûlés pour qui les bouleversements sont le bonheur idéal. Bâti sur un terrain neutre, éloigné de la terre, objet de la gratitude de toutes les nations, l'hospice du St.-Bernard n'était il pas plutôt la propriété de l'humanité entière, que celle d'un ordre religieux? Chaque région ne lui devait-elle pas la vie de quelques uns de ses membres? Eh bien! toutes ces considérations ont été impuissantes contre les radicaux suisses. Le gouvernement du Valais vient de porter le dernier coup à cet immense asile. Ni les immenses services rendus aux générations de tant de siècles, ni sa destination, ni les nobles vertus des religieux qui le desservaient en consacrant leur vie pour pauvres et les malheureux, n'ont pu le sauver du choc terrible des passions furibondes qui sèment des larmes et des ruines sur leur passage. Vous souvenez-vous, Monsieur, de la honteuse victoire qu'obtinrent les radicaux suisses en 1844? L'immensité de l'océan vous a empêché d'entendre leurs transports et leurs trépignements, mais nous, leurs voisins, nous avons entendu leurs cris féroces de joie, et en même temps que l'écho des montagnes nous apportaient leurs hurrahs de triomphe et de gloire, nous arrivaient les plaintes et les douleurs des populations religieuses de ces contrées. L'effet de cette grande victoire de messieurs les radicaux fut la suppression immédiate de toutes les communautés religieuses. Quelque temps, les sympathies universelles dont jouissait le St.-Bernard le protégèrent, mais bientôt ces hommes qui marchent de crime en crime, enhardis par leur triomphe, comprirent leur dessein. Ce fut alors qu'ils virent que les religieux furent en leur de ce monde tout ce qu'ils avaient en horreur, et que les religieux furent en proie à toutes les persécutions. Il en souvenait ils virent l'hospice occupé militairement, les portes forcées, les bâtiments foulés; toutes les provisions qu'ils avaient amassées non pour eux, mais pour les employer à l'hospitalité et à l'aumône, furent pillées par des commissaires. Eux mêmes furent emprisonnés, maltraités, expulsés de leur prison, et ils n'y rentrèrent que lorsque l'indignation publique eût forcé le gouvernement à leur rendre la liberté. Mais la haine de leurs persécuteurs n'était pas satisfaite. Par un décret de décembre 1847, le St. Bernard fut frappé d'une amende de cent vingt mille francs, payables en huit jours! Et, comme le prévost de la maison protesta, le grand conseil du Valais déclara, pour le punir, que les biens de l'Hospice du St. Bernard seraient réunis à l'état, sans même en excepter l'Hospice du Simplon, cette œuvre fondée par la France, quelle gouvernement du Valais avait cédée, à haut prix d'argent, au couvent du St.-Bernard, et que malgré la régularité de la vente, il confisqua à son profit.

De pareilles iniquités ne devraient pas rester impunies, mais bientôt arriva la révolution de février 1848, et alors, à l'instar de la France, tous les trônes croulèrent ou parurent chanceler sur leurs bases, et, pendant quelque temps, on perdit le St.-Bernard de vue. Mais maintenant que les états paraissent se raffermir, maintenant que la majorité des hommes en est venue à comprendre qu'il faut que la [illegible] soit respectée et vénérée, on s'occupe de lui et on s'inquiète. La France, plus qu'aucune nation de l'Europe, a le droit d'intervenir dans les questions qui intéressent le St.-Bernard, parce que notre nation occupe la première place parmi les bienfaiteurs de cet hospice. Il n'y a presque pas un règne dans l'histoire qui ne se soit signalé par une marque de munificence envers le St. Bernard. Là, tout rappelle la France. Les souvenirs de son antique piété et des plus beaux jours de son histoire s'y confondent avec les souvenirs de sa gloire nouvelle. Tout dans ces murs rappelle la France, depuis le beau vocable de St. Louis, patron de la maison, jusqu'au tombeau du maréchal Desaix mort à Marengo et confié aux religieux par le premier consul Bonaparte.

La France, qui paraît vouloir revenir à ses anciennes traditions d'honneur et de gloire, n'assistera pas, spectatrice indifférente, à cette violation des droits les plus précieux, et puisque les avertissements charitables que lui a fait parvenir le gouvernement français ces jours ci n'ont pas été écoutés, il faudra bien que le gouvernement du Valais se dispose à entendre un autre langage qui ne souffre pas la plaisanterie.

M. L. M. C.

[Nous insérerons dans le prochain numéro une autre correspondance lyonnaise reçue par le dernier arrivage d'Europe en même temps que la lettre précédente.]

MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 16 AVRIL 1852.

PREMIÈRE PAGE:—Le Socialisme devant le Bon Sens Populaire.—(Suite et fin.)

FEUILLETON:— LE MONTAGNARD OU LES DEUX RÉPUBLIQUES:—1793—1848.—Seconde partie: 1848.—(Suite.)

## Lecture de M. Brownson.

Une foule dense, où l'on remarquait plusieurs membres du clergé catholique, des citoyens et des ministres des diverses dénominations religieuses, se pressait hier soir pour entendre cet orateur éminent sur le point le plus important qui intéresse et divise encore les hommes: le principe religieux. Mais si le thème choisi par le *lecteur* était de sa nature susceptible de captiver son auditoire, il le fut d'ailleurs dans la bouche de M. Brownson par tout ce qui donne à l'éloquence humaine le pouvoir d'intéresser et le droit de convaincre.

Nous ne croyons pas exagérer ici le mérite de M. Brownson, jugé comme orateur, non plus que l'effet de sa dissertation d'hier. Cependant, le peu d'espace et de temps à notre disposition aujourd'hui, et l'impossibilité où nous étions de prendre des notes, nous réduisent à suppléer par une mention insuffisante, le compte rendu fidèle et complet que nous voudrions pouvoir en offrir à nos lecteurs.

Le sujet choisi par M. Brownson embrasse ces deux propositions: 1° POURQUOI NE SUIS-JE POINT UN PROTESTANT? 2° POURQUOI SUIS-JE UN CATHOLIQUE! Dans cet ordre, M. Brownson aborda d'abord la première de ces deux propositions: "Pourquoi ne suis-je point un protestant."

Dégageant le sujet de tout rapprochement personnel, l'orateur expliqua d'abord son intention de ne le considérer qu'en lui-même et dit qu'il n'avait nullement à raisonner sur ce qu'on peut appeler *l'expérience des religions*. Lui-même autrefois ministre de l'église presbytérienne, plus tard devenu catholique après mûre délibération, n'entendait pas proposer cette conversion comme exemple que l'on dût suivre; il ne s'attacherait qu'à l'examen raisonné des motifs qui l'avaient déterminé à prendre définitivement ce parti. Il n'avait donc à parler qu'en faisant complètement abstraction de lui-même.

Il en vint ensuite à ce point: la fin de l'homme sur la terre, le salut éternel; puis, à cette question: le protestantisme offre-t-il à l'homme un sûr moyen de parvenir à cet objet suprême.

Ici vient une appréciation de l'autorité du protestantisme, eu égard à son origine récente, aux époques de son établissement et aux temps antérieurs durant lesquels il n'exista point. L'orateur démontre ensuite que le protestantisme ne saurait prétendre et ne prétend point en effet à la certitude dans sa manière d'interpréter la Bible; et que, d'ailleurs, il est sans moyens d'en venir à constater si réellement il n'est point dans l'erreur. Sa formule est à cet égard une et simple, elle ne varie que dans la forme. "Il est probable." "Nous sommes persuadés que..." telle est l'expression constante de la plus grande somme de certitude à laquelle il puisse arriver sur l'orthodoxie de ses doctrines. Mais cette persuasion, qui n'est point, il s'en faut, la certitude, n'est satisfaisante que pour ceux qui la conçoivent, et cette question: "quelle preuve me donnerez-vous qui démontre que ce qui vous persuade est en effet ce qui doit vous persuader," demeure toujours à résoudre.

Dans la suite de sa dissertation, l'orateur exposa la méprise de ceux qui attribuent la rectitude de leur croyance à l'autorité de l'église d'Angleterre, oubliant que l'église de Dieu est ce qu'il importe de rechercher, et non point l'Eglise d'Angleterre; démontrant que le protestantisme s'appuie sur une négation (celle de l'autorité de l'Eglise Catholique); —qu'une croyance religieuse ne peut logiquement s'asseoir sur une négation;—que cette négation elle même de la part du protestantisme suppose nécessairement l'existence de l'autorité qu'il récuse;—que le protestantisme, en tant que négation, n'est rien;—qu'à l'égard de ce qu'il affirme, il se range du côté de l'église qu'il veut combattre;—et qu'enfin, ce que le protestantisme admet, n'est pas le protestantisme.

Cette allocution de M. Brownson se termina par l'énoncé de ces deux résultats:—1° Rien ne prouve que le protestantisme soit la véritable croyance à suivre; 2° Rien ne démontre ce qu'est le protestantisme.

M. Brownson doit reprendre mardi soir, à huit heures, dans la Salle des Odd Fellows, Grande Rue St. Jacques, la suite de cette première partie de sa lecture. Ayant démontré l'erreur du protestantisme à ses sources mêmes, il en viendra à ce second membre de sa proposition:—"Le Protestantisme jugé par ses résultats pratiques, en d'autres termes, par son influence sur l'individu et sur la société en général."

## Le Bourbonnais.

Que MM. Courjeault et Chiniquy se soient trompés sur l'état des choses à Bourbonnais, la dernière lettre qui soit de Mgr de Chicago au *Moniteur Canadien*, le prouve évidemment. Cette nouvelle lettre nous satisfait plus encore par la portée des renseignements qu'elle fournit aux intéressés que par la sanction qu'elle donne à notre position de légitime défiance à l'égard de tant de peintures exagérées en l'honneur de la colonie Bourbonnaise. Voici la lettre dont il s'agit et sur le contenu de laquelle nous appelons particulièrement l'attention du public:—

Chicago, 29 mars 1852.

A M. LE RÉDACTEUR DU "MONITEUR CANADIEN,"

Je viens de recevoir ce matin les Nos. 23, 24 et 25 de votre journal. Je vous en remercie, quoique j'aurais pu demeurer ignorant du triste rôle qu'on me fait jouer dans les journaux canadiens. Il y a les deux extrêmes, pour et contre l'émigration à Bourbonnais. J'ai toujours fâché de suivre le juste milieu; et je crois en conscience que M. l'abbé Chiniquy d'un côté, et M. l'abbé Lebel de l'autre, coryphées des deux extrêmes, se préparent à eux-mêmes, ainsi qu'à plusieurs de leurs compatriotes, un bien triste avenir. Je n'ai pas à me plaindre de M. l'abbé Courjault, qui se dévoue de cœur et d'âme au *bien spirituel* de nos bons Canadiens, et qui, sans directement encourager l'émigration, fait ce qu'il peut pour ceux qui voudraient augmenter sa colonie. Mais voici ce qu'il m'écrit dans une lettre de 22 de ce mois, reçue hier au soir: "Je crois voir s'amonceler des nuages bien sombres qui avant peu amèneront une fameuse tempête... D'après les connaissances que j'ai acquises, pas moins de 1,500 familles vont arriver du Canada. Qu'allons-nous devenir? Que deviendra surtout, etc. —déjà l'un et l'autre ont indiqué en cur certaines familles qui s'étaient confiées à eux, et les s..... ne leur sont pas ménagés."

Je n'ai rien à dire sur l'article du N° 23. Je ne souhaite rien de plus que de voir que le gouvernement canadien agisse de manière à empêcher vos compatriotes de quitter leur beau pays—ce pays si catholique—pour aller chercher fortune ailleurs.

La lettre datée de Kankakee, 13 février 1852, publiée dans votre N° 24 et signée *R. T. E.* (anonyme pour moi,) ne me fait pas justice, et rapporte des conversations qui, ou n'ont jamais eu lieu, ou ont été entièrement dénaturées. Il est absolument faux que j'aie *jamais* allégué que ce qu'avait dit M. Chiniquy était l'*exacte vérité*; au contraire, tout en admettant qu'il y avait du vrai dans ce qu'il avait écrit, j'ai dit tant au Canada qu'ici qu'il y avait de l'exagération, que son enthousiasme l'emportait, etc., et après mon retour, à deux reprises, j'ai insisté à ce qu'il écrivit au Canada pour s'expliquer plus nettement sur quelques phrases qui se trouvaient dans sa lettre publiée dans le *Journal de Québec* du 13 septembre 1851, phrases que je lui indiquais en les citant mot à mot du journal. Il paraît qu'il n'a pas cru convenable de suivre mon conseil.

Pour ce qui regarde l'article de votre correspondant publié dans votre N°. 25, je me crois obligé en conscience de dire que c'est un véritable roman. Quoique le correspondant dise: "Comme je connais un peu Bourbonnais et ses environs pour y être passé l'année dernière en voyage aux Etats-Unis," etc., tous ceux qui ont *réellement* visité Bourbonnais savent ou du moins soupçonneront que votre correspondant n'y a jamais été, et n'a pas la moindre idée du pays. Il commence par dire: "ce village est situé à 21 milles de Chicago, avec lequel il relie déjà un superbe canal," etc., etc. Par terre et par le plus court chemin, Bourbonnais est à 60 milles de Chicago; par Joliet, la voie ordinaire et la plus facile, il est à 75 milles de Chicago; et il n'y a point du tout de canal, superbe ou mesquin, qui relie ce village avec Chicago. On va à Joliet par le canal (Michigan et Illinois), mais de Joliet on fait le trajet de 35 milles par terre pour se rendre à Bourbonnais, et maintenant les chemins sont impraticables pour voiturer; on porte la poste à cheval. C'est ce que vous diront "vos correspondants qui sont sur les lieux," si vous les consultez à cet égard. Puis ce qu'on y dit de "deux moissons par année; de la certitude et de la proximité du marché;" et surtout de ce que "là on n'a pas besoin de se garder contre le froid de l'hiver qui n'y existe pas;" et que "la neige y est inconnue, et le bois de chauffage nécessaire seulement pour la cuisson des vivres," démontre assez que votre corres-

---

venirs du passé se remuaient en foule dans sa pensée; plus il se plongeait tout entier dans les bas-fonds de la société où l'avait rejeté le mépris et la répulsion de tous, et plus il lisait, épouvanté, dans tout ce qui l'entourait; alors parfois, il s'arrêtait malgré lui, n'osant pas regarder en face son hideux cortège.

—Voilà, lui dit Marini, avec le son de voix qui lui était particulier, un petit dessin fort intéressant avec les pièces autographes à l'appui. Il n'est pas complet encore; car ces messieurs de la rue de Jérusalem ont une fièvre de probité incompréhensible; heureusement, ajouta-t-il en se passant très philosophiquement la main sur ses cheveux coupés ras, la fièvre n'est pas un état normal! j'irai prochainement leur tâter le pouls.

—C'est bien, fit Barasson en prenant brusquement les papiers; c'est bien.

—Il y a du Faustin, continua l'Italien, du Leufloy, du Vauthier, etc, etc... plusieurs de ces messieurs sont, en ce moment, en province ou à l'étranger pour *affaires de service*, mais un jour ou l'autre vous aurez l'honneur de faire leur aimable connaissance; et il est souvent utile, par avance, d'avoir quelques notions sur ses nouveaux amis.

La Vrillière feuilleta machinalement les papiers.

—Il manque la biographie d'un de nos plus chauds patriotes; mais je n'ai encore rien découvert d'intéressant à son sujet.

—C'est qu'il n'y a rien, sans doute!

—Rien? répéta Marini avec une ironie marquée, ce mot là n'est pas dans la nature. La probité et l'honnêteté sans taches sont deux maladies qui ne tuent pas tout le monde.

—Tu ne crois donc qu'au mal, Marini?

—C'est-à-dire qu'il faut s'entendre sur la définition du mot *mal*; il est singulièrement élastique; j'aime l'étude et j'ai profondément étudié l'organisation humaine.

La Vrillière le regardait. Il n'y avait pas eu, pendant qu'il parlait ainsi, le moindre mouvement sur la physionomie de l'Italien, tant de semblables réflexions étaient choses naturelles dans son esprit.

La Vrillière était épouvanté de cet homme dont il se servait, comme parfois doit être l'empoisonneur, des substances vénéneuses dont il fait ses instruments de mort. Il n'était pas depuis assez longtemps à cette école de toutes les corruptions, il n'avait pas encore assez vécu de cette vie de juif-errant, de démolisseur implacable, et n'avait pas encore appris la langue de cette horde hideuse au milieu de laquelle l'avaient poussé son ambition déçue et le sentiment haineux de sa vengeance.

Il attacha sur Marini ses yeux scrutateurs.

—Italien, lui dit-il, l'honneur, la loyauté, le dévouement, le patriotisme, sont donc pour toi des mots vides de sens?

—A peu près, répondit celui-ci, en tirant de sa poche un mouchoir à carreaux avec lequel il s'essuya les tempes: ce sont des appâts dorés avec lesquels on essaie de prendre quelques sots. Demandez à Mazzini s'il croit au patriotisme, il vous rira au nez; demandez à Sterbini s'il croit à la loyauté, il haussera les épaules; à Suffi s'il croit à l'honneur, il vous tournera le dos; et cependant, il est probable que dans leur jeunesse ils ont appris ces mots là à l'école; maintenant ils sont à la hauteur de la mission qu'ils se sont imposée, parce qu'ils ont foulé aux pieds, depuis longtemps, toutes les chimères.

—Marini, tais-toi, dit La Vrillière en passant ses mains sur son front.

—Vous m'avez interrogé, je réponds. Je crois que chacun s'arrange pour vivre le plus commodément possible en ce monde, selon ses passions, son intérêt ou ses caprices. C'est le mobile de toutes les actions, depuis celles des plus grands héros, jusqu'à celles des plus grands criminels. Les imbéciles sont ceux qui ne voient pas cela, et tendent le dos pour servir de marche pied aux autres.

—Oui!.. s'écria La Vrillière en se levant avec impétuosité et en frappant du poing sur la table, oui!.. parle-moi toujours ainsi, Marini; dis-moi que tous les hommes sont égoïstes et méchants! dis-moi que toute cette société est pervertie et corrompue, et qu'elle a au cœur la racine du mal! et que tous ces hommes ne sont pas de hideuses exceptions.

—Ce sont au contraire des hommes charmants, d'un commerce fort agréable; ils ont leur place à la chambre des députés et leur loge à l'opéra; ils ont des femmes qui les trompent, des amantes qui les ruinent, et ne sont ni borgnes, ni boiteux, ni bossus.

—Es-tu bien sûr, Marini, de n'être pas le fils de Satan!

—Pas plus que votre grand philosophe Voltaire qui a été le plus grand ennemi de la religion pendant quatre vingts ans, et bon chrétien pendant cinq minutes avant sa mort; juste ce qu'il fallait pour ne pas avoir le temps de se repentir et de s'être repenti.

On le voit, Marini possédait une logique inexorable qui ne s'étonnait de rien et avait réponse à tout.

—Ce que je crois encore, ajouta Marini, c'est que vous vous divertirez en lisant un petit rapport de huit ou dix feuilles, concernant Olympia Balarme, princesse Pallianci; c'est tout un roman des plus piquants, visant à la comédie et atteignant le drame. Si j'avais des goûts littéraires, je le publierais en feuilletons et ferais la fortune d'un journal.

—A la bonne heure, dit La Vrillière; maintenant que, grâce à toi, je vais la connaître *un peu*, j'irai chez elle.

—Ah! c'est notre Pythonisse à nous; elle a le regard inspiré, la parole ardente, le geste puissant; elle a le feu d'une âme Italienne; mais pour le quart d'heure elle roucoule des chants d'amour. C'est une maladie, à ce qu'il paraît, qui ne lui passera jamais. Elle s'ennuyait, et, pour faire diversion, elle joue au sentiment. Ah! le petit Savernay est entre bonnes mains!..

—Savernay!.. s'écria La Vrillière en attachant sur l'Italien des yeux devenus couleur de sang: tu as dit Savernay!

—Son valeureux chevalier de la chaumière.

—Mais, réponds-moi donc!.. quel est ce Savernay?

—Le fils, ou plutôt le petit-fils du duc De Savernay, pair de France.

—Le petit fils du duc De Savernay!.. Oh! ma vengeance!.. ma vengeance!.. Et il aime la princesse?

—De toute son âme, le pauvre garçon.

La Vrillière s'était appuyé contre la cheminée, car l'émotion subite qui s'était emparée de lui était si violente, qu'il se sentait chanceler.

—Oh! mon cœur, murmura-t-il d'une voix comprimée, ne bats pas si vite!.. J'étouffe: tu me tuerais!... Marini, je te connais assez maintenant pour savoir que tu peux tout ce que tu veux. Ecoute bien ce que je vais te dire.

—J'écoute de mes deux oreilles.

—Il faut que cet amour grandisse; il faut qu'il déchire le cœur de ce jeune homme!.. il faut qu'Olympia!... Oh! la belle vengeance!... Marini!.. Marini!.. quelle est l'adresse de la princesse.

—Rue d'Anjou, 27.

—Et, dans ces papiers, n'est-ce pas, je trouverai tout ce que je veux savoir?

—Oui.

—Laisse-moi seul, que je les lise.

Marini, pendant toute cette scène, était resté fort tranquillement assis; il se leva:

—Je me retire, dit-il en s'inclinant.

La Vrillière s'approcha et lui posa la main sur l'épaule.

—Soyez tranquille.

(A continuer.)